

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 27 mars 2025**

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 18

Votants : 22

Absents : 5

Procurations : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. DI NATALE Paolo, M ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice, Mme LEOTARD Hélène, M. BELLOC Didier, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à M. Loïc LE BLEVEC

Mme JACQUEMIN Monique donne procuration à M. Fabrice CAPELLI

M. FOURNEAU Julien donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX

M. JULIEN Eric donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Absent : Mme Sandrine ARNAUD

---

**Objet : FINANCES – Tarifs de location des salles municipales**

---

Mme la Maire et la Commission Finances propose une actualisation des tarifs de location des salles municipales (dernière délibération du 14 décembre 2023).

Il est rappelé que :

- le prêt est gratuit pour les associations de Saint-Drézéry
- les salles Cardonnet et Brassens sont louées uniquement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin (pas de location en juillet et août), avec coupure courant pour la salle Brassens à 2h du matin et 23h pour la salle Cardonnet.

.../...

## Nouveaux tarifs proposés à compter du 01/04/2025

### - Tarifs Salle Cardonnet et Brassens

| Période d'utilisation                                | Tarifs pour les particuliers * | Tarifs pour les professionnels * | Caution     |
|--|--------------------------------|----------------------------------|-------------|
| A la demi-journée,<br>A la journée, entre 8h et 19h  | 180 euros<br>300 euros         | 220 euros<br>400 euros           | 1 000 euros |
| A la Journée + Soirée<br>Ou la soirée seule          | 400 euros                      | 500 euros                        | 1 000 euros |
| Week-end<br>Du samedi matin au lundi 8h              | 600 euros                      | 850 euros                        | 1 000 euros |
| Option : location de matériel écran-vidéo projecteur |                                |                                  | 100 euros   |

\*un rabais de 20% est appliqué pour les habitants de Saint-Drézéry et les entreprises de la commune.

La location comprend les chaises et tables stockées sur place, eau et électricité.

les salles sont équipées d'un évier et d'un réfrigérateur.

Le ménage doit être fait par le loueur.

Se reporter au règlement de chaque salle.

### - Tarif buvette du parc et son parvis :

- Le parvis peut être utilisé.
- Si besoin de plus de place, merci de le préciser à la demande.
- Location en journée uniquement – entre 8h et 20h
- Le ménage doit être fait par le loueur. Le matériel de nettoyage n'est pas fourni
- **80 euros** comprenant réfrigérateurs, eau et électricité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE les tarifs de location des salles et buvette tels que présentés ci-dessus
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme



La Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

*Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault*

le

*Et publication ou notification le*